



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2015 – NUMERO 186 DU 5 AOUT 2015

TABLE DES MATIERES

ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Arrêté portant autorisation exceptionnelle de circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes affectés au transport routier de marchandises pour la période du samedi 8 août 2015 à 7h00 au dimanche 9 août 2015 à 22h00

SECRETARIAT GENERAL

DII – DIRECTION DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

Arrêté préfectoral du 4 août 2015 portant habilitation d'agents à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication de documents d'état civil ou de voyage

DDCS - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

DDTM - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Avenant à la décision N° 68/2015 portant mesure temporaire de restriction de navigation

SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES

Arrêté portant fixation de l'indemnité à verser par la Commune de HORDAIN à Monsieur Philippe MOINE Professeur des écoles



**PRÉFET DE ZONE DE DEFENSE
ET DE SECURITE NORD**

**Arrêté portant autorisation exceptionnelle de circulation
des véhicules de plus de 7,5 tonnes affectés au transport routier de marchandises
pour la période du samedi 8 août 2015 à 7h00 au dimanche 9 août 2015 à 22h00**

**Le Préfet de zone de défense et de sécurité Nord
Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;
Vu le code de la Défense ;
Vu le code pénal ;
Vu le code de la route, et notamment ses articles R.411-5,R411-8 et R411-18 ;
Vu le code de la sécurité intérieure ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des Directions Interdépartementales des Routes ;
Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-François Cordet, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
Vu l'arrêté interministériel du 10 janvier 1974 modifié relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de matières dangereuses ;
Vu l'arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de matières dangereuses par voies terrestres ;
Vu l'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux interdictions complémentaires de circulation des véhicules de transport de marchandises pour 2015 ;
Vu l'arrêté interministériel du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

Considérant que le trafic transmanche depuis le port de Calais et le tunnel sous la Manche est fortement perturbé depuis le début du mois de juillet 2015 ;

Considérant que ces perturbations n'ont pas permis le transport normal indispensable à la vie économique et à la libre circulation des biens ;

Considérant que les conséquences de ces perturbations continuent à se faire fortement sentir, en particulier pour le trafic des poids-lourds ;

Considérant que l'accumulation excessive de poids-lourds interdits de circulation samedi 8 août 2015 et dimanche 9 août 2015 serait de nature à compromettre la sécurité ;

Considérant, en outre, que cette situation porte gravement atteinte à la libre circulation des biens, garantie par le droit communautaire ;

Considérant que cette situation de crise a des effets dépassant le cadre d'un seul département ;

Sur proposition de M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord – Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

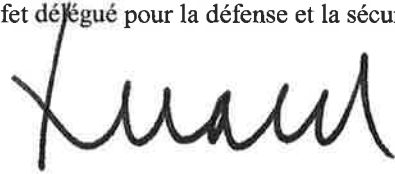
Article 1^{er} - La circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes de poids total autorisé en charge affectés au transport routier de marchandises, en provenance ou à destination de la Grande-Bretagne, est exceptionnellement autorisée sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier des départements de la zone de défense et de sécurité Nord pour la période du samedi 8 août 2015 à 7 heures au dimanche 9 août 2015 à 22 heures.

Article 2 - Monsieur le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord, Madame la préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, Madame la préfète du Pas-de-Calais, Monsieur le préfet de l'Oise, Monsieur le préfet de l'Aisne, Messieurs les présidents des conseils départementaux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, Madame et Messieurs les directeurs départementaux de la sécurité publique du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, Messieurs les colonels commandant les groupements de gendarmerie du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, Monsieur le directeur zonal des CRS, Messieurs les directeurs de la DIR Nord, de la SANEF sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et ampliation en sera adressée aux services visés à l'article 2 ainsi qu'au CRICR Nord.

Fait à Lille, le 5 août 2015

Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais,
Préfet du nord et par délégation
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité



Didier MONTCHAMP



PRÉFET DU NORD

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

Le Préfet de la Région NORD - PAS-DE-CALAIS,
Préfet du NORD,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment son article L.723-4;

Considérant qu'en application de l'article L.723-4 susvisé, les documents de voyage ou d'état civil détenus par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ne peuvent être communiqués qu'à des agents habilités du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales afin de garantir la confidentialité qui s'attache à ces documents ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord ;

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilités, à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication des originaux ou, à défaut des copies des documents d'état civil ou de voyage permettant d'établir la nationalité d'une personne dont la demande d'asile a été définitivement rejetée, les agents en charge spécialement des procédures d'asile et d'éloignement désignés en annexe.

Article 2 : Les demandes de communication des documents mentionnés au précédent article doivent s'avérer nécessaires à la mise en œuvre d'une mesure d'éloignement et leur communication ne doit pas porter atteinte à la sécurité de la personne concernée ou de ses proches ;

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 28 janvier 2007 portant habilitation d'agents à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication de documents d'état civil ou de voyage est abrogé ;

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Une copie sera adressée au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Fait à Lille, le 4 août 2015

Pour le préfet du Nord absent et par délégation,
le secrétaire général,


Gilles BARSACQ

EFFECTIFS DE LA PREFECTURE		
Nom	Prénom	Grade
DEBEYER	Christophe	CAIOM
DEBRUGE	Hélène	Attaché principal
JONVILLE	Dominique	SACE
LESCEUX	Véronique	AAP2
DELTOUR	Bénédicte	AA1
BROME	Grégory	AA1
SCHWANDER	Jean-Pierre	AAP1
POUPART	Myriam	SACE
BRENNET	Maéva	AA1
COUNEN	Monique	AAP2
CHARLET	Nathalie	AA1

EFFECTIFS DE LA PAF		
Nom	Prénom	Grade
PETIT	Johan	Brigadier
WISEUR	Jean-Paul	Gardien de la paix

EFFECTIF DE L'UCI		
Nom	Prénom	Grade
GOMEZ	Denis	Commandant
SICARD	Caroline	Capitaine
CHABAUTY	Steve	Brigadier-chef
DESMAISONS	Laurent	Brigadier-chef
BOULESTIN	Valérie	Brigadier-chef
D'ADAMO	Carole	Brigadier
DROUET	Laurent	Brigadier
HAUDRY	Yoann	Brigadier
SALVAN	Carine	Brigadier
MORBY	Alexandre	Brigadier
SELOI	Delly	Brigadier

LEDUCQ	Ludovic	Brigadier
BENOITE	Nicolas	Gardien de la paix
BERGES	Maylis	Gardien de la paix
CAMPAGNE	Caroline	Gardien de la paix
CATHERINE	Annette	Gardien de la paix
COURLA	Michael	Gardien de la paix
DOLA	Pierre	Gardien de la paix
ELLIS	Jean-Baptiste	Gardien de la paix
FIXY	Gaëtan	Gardien de la paix
GILLES	Allan	Gardien de la paix
HAUTERVILLE	Sarah	Gardien de la paix
NATCHIMIE	David-Paul	Gardien de la paix
NERET	Sébastien	Gardien de la paix
PRIMEON	Yann	Gardien de la paix
RIOLTE	Jean-Loup	Gardien de la paix

PRÉFET DU NORD

Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale du
Nord
Secrétariat Général
Comité Médical
Commission de Réforme

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2012 portant délégation de signature à Madame Annick PORTES directrice départementale de la cohésion sociale du Nord ;

Vu l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 mai 2012 ;

Vu l'additif n°1 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 27 juillet 2012 ;

Vu l'additif n°2 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 28 novembre 2012 ;

Vu l'additif n°3 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 06 janvier 2014 ;

Vu l'additif n°4 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 10 février 2014 ;

Vu l'additif n°5 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 avril 2014 ;

Vu l'additif n°6 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 04 juillet :2014 ;

Vu l'additif n°7 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 19 septembre 2014;

Vu l'additif n°8 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 13 octobre 2014;

Vu l'avis favorable des 28 mai et 2 juillet 2015 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Agence Régional de Santé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : sont nommés en qualité de médecins agréés :

GENERALISTES :

Arrondissement de Lille

- | | |
|-------------------------|--|
| ➤ BARDOEL Bruno | 29 C, rue Lutun
59116 HOUPLINES |
| ➤ BLANCKAERT Patrick | 3, rue Jean Jaurès
59113 SECLIN |
| ➤ BOUCLY Patrick | 2, rue de Thionville
59000 LILLE |
| ➤ BURO Robert | 166, rue de Paris
59800 LILLE |
| ➤ CHAIGNAUD Jean-Pierre | 157, rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ |
| ➤ CHARPENTIER Pascal | 53 Rue Jean Jaurès
59830 BOURGHELLES |
| ➤ COCQUEEL Patrice | 115, rue du Général De gaulle
59110 LA MADELEINE |
| ➤ CONVERT Laurent | 28, rue Maurice Bouchery
59480 LA BASSEE |
| ➤ CRUYPENINCK Hervé | 90, rue Sadi Carnot
59320 HAUBOURDIN |
| ➤ COUSIN Denis | 77, rue du Caire
59100 ROUBAIX |
| ➤ DABLEMONT Yves | 96, rue du Collège
59100 ROUBAIX |
| ➤ DAVIGNON Jacques | 7, Place Madeleine Caulier
59000 LILLE |
| ➤ DEBIEUVRE Eric | 62, rue du Buisson
59800 LILLE |
| ➤ DEBOU Didier | 56 bis, Bd du Général Leclerc
59071 ROUBAIX CEDEX |

- DEGRAVE Frédéric
74, rue de Babylone
59491 VILLENEUVE D'ASCQ
- DELANNOY Jean Christophe
75, rue de Mouvaux
59200 TOURCOING
- DELBERGHE Dany
118, rue Decrême
59100 ROUBAIX
- DENIS Philippe
52, rue du Buisson
59800 LILLE
- DESHORGUE Jacques
25, Grand Place BP 50623
59100 ROUBAIX cedex
- DUDENKO Pascal
22, rue Philippe Lebon
59260 HELLEMES LILLE
- FONTAINE Patrice
Place du Manège
59250 HALLUIN
- FROMONT Anne Catherine
67, Boulevard Vauban
59000 LILLE
- GHEERAERT Pierre
4, allée des Blés d'Or
59115 LEERS
- LECLERCQ Fabien
3, rue Roger Salengro
59112 ANNOEULLIN
- LE PETIT Philippe
166, rue de Paris
59000 LILLE
- LEROUX Patrick
28, rue Maurice Bouchery
59480 LA BASSEE
- LOUVET Rémy
41, avenue du Docteur Albert Schweitzer
59510 HEM
- MASSET Cécile
67, Boulevard Vauban
59000 LILLE
- MASSON Valérie
27, Avenue Suzanne
59110 LA MADELEINE
- MBARK-SPINN Faride
23, rue de Saint André
59000 LILLE
- RELIQUET Vincent
108 BIS, rue de Tourcoing
59960 NEUVILLE EN FERAIN
- ROLLET Marc
15, rue de l'Apothicaire
59560 COMINES
- SEGUIN Bruno
27, rue Pierre de Roubaix
59100 ROUBAIX
- SINGER Philippe
293, rue du Saut du Loup
59710 MERIGNIES
- TILMAN-ROBVEILLE Fabienne
27, rue Roger Salengro
59112 ANNOEULLIN
- VANDAMME Pierre
27, rue des Déportés
59280 ARMENTIERES

- VELUT Xavier 27/B04, rue Marceau
59420 MOUVAUX
- VOGEL Marc 1, rue des Déportés
59390 TOUFFLERS
- WACRENIER Gonzague 27, Boulevard Montebello
Bat B
59000 LILLE
- WAROQUIER Alain Roger 110, rue du Général de Gaulle
59211 SANTES
- WELSCHBILLIG Marc 4, rue d'Alembert
59000 LILLE
- WILLEMS Thierry 115, rue du Général Leclerc
59510 HEM

Arrondissement d'Avesnes

- CATHERINE Jean-Christophe 9, route de Bavay
59138 PONT SUR SAMBRE
- DEGARDIN Thierry 64, rue de l'Hôtel de Ville
59620 AULNOYE AYMERIES
- DUEZ André 29, rue Cambrésienne
59440 AVESNES/HELPE
- HANNEQUART Philippe 15, rue Théophile Gautier
59460 JEUMONT
- HUYGHE Dominique 104, Grande Rue
59138 PONT-SUR-SAMBRE
- KARKOUTLY Walid 146, route de Feignies
59600 MAUBEUGE
- LAPLACE Christophe 5, allée Louis XIV
59600 MAUBEUGE

Arrondissement de Cambrai

- DEVAUX Alain 1, place de la Mairie
59267 PROVILLE
- DUCHANGE Amédée 10, rue Nationale
59540 INCHY
- DURIEZ Marc-Henri 84, rue Sadi Carnot
59129 AVESNES LES AUBERT
- MAGDZIAREK Alain 252, rue Gauthier
59400 CAMBRAI
- ROESCH Gilles 28, Avenue du Marechal Foch
59142 VILLERS-OUTREAUX

Arrondissement de Douai

- ANACHE Philippe 95 bis, rue Gambetta
59490 SOMAIN
- LESAGE Jean-Fernand 70 Quai des Houillères
59500 DOUAI
- PAYEN Bernard 97, rue de la Tour des Dames
59500 DOUAI
- SAIMI Rachid Résidence d'Artois
519 boulevard de la République
59500 DOUAI
- SOULARY Jean-Claude 1, rue A et G Martel
59187 DECHY

Arrondissement de Dunkerque

- ANDRES Frédéric 1507, rue d'Armentières
59850 NIEPPE
- BEUGIN Olivier 24, rue du Pharaon de Winter
59270 BAILLEUL
- CARISSIMO Patrice 509, Route d'Armentières
59850 NIEPPE
- CLAEYS Benoît 30, rue du Musée
59270 BAILLEUL
- DEFFONTAINES Géry 2 bis, avenue des Flandres
59190 HAZEBROUCK
- DEWEERDT Didier 381, rue de la République
59430 SAINT POL/MER
- DUBOIS Bernard 82, rue de Bergues
59470 WORMHOUT
- GIAGNORIO Pierre 78, rue Sadi Carnot
59280 ARMENTIERES
- GOIDIN Pierre 20, rue de l'Abbé Choquet
59140 DUNKERQUE
- LALLEMAN Philippe 15, chemin de la Rose
59380 BIERNE
- LEFEVER Jean-Marie 12, rue David d'Angers
59140 DUNKERQUE
- MONTAGNE Patrick 3, rue Garibaldi
59210 COUDEKERQUE BRANCHE
- PLATEVOET Céline 58, rue Nationale
59270 METEREN

Arrondissement de Valenciennes

- BAUMAN Didier 8, rue Jean Jaurès
59410 ANZIN
- DEVOTTE Franck 116, rue Henri Barbusse
59220 DENAIN
- DUMONCEAU Tony 28, Avenue du Clos
59230 SAINT AMAND LES EAUX
- LEJAY Dominique 200, rue Jean-Jaurès
59690 VIEUX CONDE
- LENFANT Jean-Pierre 5, rue Mathieu Dumoulin
59230 ST AMAND LES EAUX
- LISSE Henri-Jean 406, rue du Grand Sart
59226 LECELLES
- MERCIER Gilles 34, rue du Maréchal Sout
59970 FRESNES SUR ESCAUT
- NADER Jean 112, allée du rivage
59220 DENAIN
- ROBILLARD Dominique 392, rue Jean-Jaurès
59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT
- RIDON Marc 392, rue Jean-Jaurès
59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

SPECIALISTES :

Anesthésiste-Réanimateur-urgentiste

- BABE Marie-Anne Centre Hospitalier
Rue Barbieux
59100 ROUBAIX

Angéiologie

- DELESALLE Jean-Gilles 168, rue d'Artois
59000 LILLE
- PONCHAUX Christian 42, rue de Bailleul.
59190 HAZEBROUCK
- PONCHAUX Francine CH Armentières
112, rue Sadi Carnot – BP 189
59421 ARMENTIERES

Cancérologie

- BONNETERRE Jacques Centre Oscar Lambret
3, rue F Combemale
BP 307
59020 LILLE cedex

- CARLIER Damien
Centre Léonard de Vinci
Route de Cambrai
59187 DECHY
- COCHE-DEQUEANT Bernard
Centre Oscar Lambret
3, Rue F Combemale
BP 307
59020 LILLE CEDEX
- DARLOY Franck
Centre Léonard de Vinci
Route de Cambrai
59187 DECHY
- DUFOUR CUISSET Chantal
Clinique des Dentellières
Centre de cancérologie
8, avenue Vauban
59300 VALENCIENNES
- KOUTO Honorine
Centre de radiothérapie et d'oncologie Galilée
69, rue de la Louvière
59045 LILLE cedex
- MAILLIEZ Audrey
Centre Oscar Lambret
3, rue F Combemale
BP 307
59020 LILLE cedex
- PONCELET-OLSZYK Olympia
Centre de radiothérapie et d'oncologie Galilée
69, rue de La Louvière
59045 LILLE CEDEX
- SERVENT Véronique
Centre Oscar Lambret
3, rue F Combemale
BP 307
59020 LILLE CEDEX

Cardiologie

- AGRAOU Benaïssa
Centre Hospitalier
Avenue Desandrouin
59300 VALENCIENNES
- AKAADACH Aziz
21, quai des mines
59300 VALENCIENNES
- DELESALLE Jean-Gilles
168, rue d'Artois
59000 LILLE
- DUMORTIER Daniel
128, boulevard Vauban
59800 LILLE
- GENEL Christophe
328, rue Carnot
59150 WATTRELOS
- GHISLAIN Jean-Marie
Polyclinique Val de Sambre
162, route de Mons
59603 MAUBEUGE CEDEX
- JACQUEMART Thierry
126, avenue Foch
59700 MARCQ EN BAROEUL
- TRAISNEL Gilles
128, boulevard Vauban
59000 LILLE

➤ TURPIN Philippe

50, avenue Kléber
59240 DUNKERQUE

Endocrinologie

➤ LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant
Allée de la polyclinique
BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

➤ VERLET Erick

Centre Hospitalier
Avenue Louis Herbaux
BP 6-367
59240 DUNKERQUE

Gastro-Entérologie

➤ LABERENNE Eric

Centre Hospitalier
BP 109
59113 SECLIN

➤ MAETZ Denis

42, rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK

Gériatrie

➤ N'DOYE Rokhaya Sipy

Hôpital Maritime de Zuydcoote
59123 ZUYDCOOTE

Gynécologie

➤ DEBODINANCE Philippe

GCS Flandre Maritime
59760 GRANDE SYNTHE

➤ SERVENT Véronique

Centre Oscar Lambret
3, rue F Combemale
BP 307
59020 LILLE CEDEX

Hématologie

➤ HUART Jean-Jacques

Etablissement Français du Sang
96 rue Jemmapes
59013 LILLE CEDEX

Maladies infectieuses

➤ SENNEVILLE Eric

Centre Hospitalier
135, rue Président Coty
59208 TOURCOING CEDEX

Médecine interne

- VERLET Erick
Centre Hospitalier
Avenue Louis herbaux
BP 6-367
59240 DUNKERQUE CEDEX 1

Néphrologie

- LAMOTTE Christian
Clinique du Pont Allant
Allée de la polyclinique
BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

Neurologie

- AUTRICQUE Alex
25, Grand Place
BP 50623
59061 ROUBAIX CEDEX
- COURTEVILLE Véronique
20, rue des Canoniers
59000 LILLE
- DEREUX Sophie-Anne
3, rue Faidherbe
59430 SAINT POL SUR MER
- FOURNIER Yanick
10, rue de Vauban
59600 MAUBEUGE
- MEIGNIE -RAMON Brigitte
145, rue Jean Jaurès
59500 DOUAI-DORIGNIES

Ophtalmologie

- COURTEVILLE Hugues
15 Place Sébastopol
59000 LILLE
- CARRE POWWELS Sylvie
190, rue des Foulons
59500 DOUAI

Orthopédie-Traumatologie

- HUE Emmanuel
25, Grand Place BP 50623
59061 ROUBAIX
Et
106, rue de Borre
59190 HAZEBROUCK

Pneumologie

- BURE Marc
Clinique du Bois
144, avenue de Dunkerque
59000 LILLE
- HALOSSERIE Christian
3, rue Bayart
59280 ARMENTIERES

- MAETZ Edith
Centre Hospitalier
BP 740
59507 DOUAI CEDEX
- PAGNIER Francis
340, place du Barlet
59500 DOUAI
- WATRIGANT Yves
17, Quai de Cherbourg
59200 TOURCOING

Psychiatrie

- AIT-MENGUELLET Améziane
9/11, rue Barbier Maes
59000 LILLE
- BELJAOUAOUI Abdellatif
Centre Hospitalier
516 Avenue de Paris
BP 389
59407 cambrai cedex
- BOHET Laurent
Centre Hospitalier du Sambre Avesnois
BP 249
59607 MAUBEUGE CEDEX
- COQUIDE-PRUVOST Marie-Claire
Centre Hospitalier
59220 DENAIN
- CULOT Didier
13, boulevard Pasteur
BP 60249
59607 MAUBEUGE cedex
- DEREKENEIRE Franck
Centre Hospitalier
516, avenue de Paris
BP 389
59407 CAMBRAI CEDEX
- DUFOUR Michaël
CMP – 6-8, rue Percepain
59300 VALENCIENNES CEDEX
- ECKHAUT Christian
Hôpital Lucien Bonnafe.
140, rue de Charleroi
59100 ROUBAIX
- FLEURY Emmanuel
17, place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE
- HADOUN Djamel
Centre Hospitalier
516, avenue de Paris
BP 389
59407 CAMBRAI cedex

- IDRISSI MACHICHI Khaled
Centre Hospitalier
BP 389 – 516, avenue de Paris
59407 CAMBRAI cedex
- LANOY Jean-Pierre
19, rue des Trois sœurs FOGT
59580 ANICHE
- LECLERCQ Guillaume
240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE
- LEDUC Damien
24, rue de Beaumont
59300 VALENCIENNES
- LEFEBVRE Bernard
EPSM des Flandres
790, route de Locre
59270 BAILLEUL
- LEFEBVRE Gérard
CMP
201, rue d'Arras
59500 DOUAI
- LEIGNEL Carole
CMP « Les Caps »
119 bis, rue du Gal de Gaulle
59110 LA MADELEINE
- LESAGE Raymond
Apt 81 résidence Vauban C
59600 MAUBEUGE
- LORIDON François
240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE
- MORAWSKI Piotr
Centre Hospitalier
BP 20025
59611 FOURMIES CEDEX
- NOTARDONATO Laurent
EPSM des Flandres
790, route de Locre BP 139
59270 BAILLEUL
- PERAULT Pascal
47, rue Roger Salengro
59260 HELLEMES
- POT Stéphane
Clinique du Nouveau Monde
2, rue du Nouveau Monde
59100 ROUBAIX
- POURPOINT Jean-Louis
E.P.S.M. des Flandres
790, route de Locre
59270 BAILLEUL
- ROELANDT Jean-Luc
CCOMS
211, rue Roger Salengro – Centre Frontières
59260 HELLEMES
- SABOUNTCHI Thierry
Centre Hospitalier
Avenue Désandrouin
59322 VALENCIENNES CEDEX

- SAMAILLE Etienne 343, rue de la République
59430 SAINT-POL-SUR-MER
- SANGARE Marie-Laure Centre de Psychothérapie
du Centre hospitalier de Sambre Avesnois
13, boulevard Pasteur
59607 MAUBEUGE CEDEX
- THOMAZEAU Eric Centre Hospitalier de Valenciennes
Rue V.Hormez
59880 SAINT SAULVE
- VAN-NEDERVELDE Catherine Hopital Lucien Bonnafé
140, rue de Charleroi
59100 ROUBAIX
- VERMELEN Philippe Centre Hospitalier de cambrai
USIP
516, avenue de Paris
BP 389
59407 CAMBRAI CEDEX
- ZEGHLACHE Khadra CPAA
2, rue Desaix
59000 LILLE

Rhumatologie

- BOURGEOIS Jean 26, rue de l'Eglise
59190 HAZEBROUCK
- DELEZENNE Antoine 269 TER, avenue de la République
59110 LA MADELEINE
- GAMBIER Yves Parc Athéna (Athéna 1)
64, avenue Alfred Le François
59200 TOURCOING
- POUYOL François 7ter, boulevard Louis XIV
59000 LILLE
- SIVIGNON Anne 90, rue Alphonse Mercier
59000 LILLE
- WISNIEWSKI Michel 2, avenue du Clos
59230 ST AMAND LES EAUX

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 mai 2012 et les additifs repris ci-dessus.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à LILLE, le **04 AOUT 2015**

Le Préfet

Pour la Directrice Départementale
de la Cohésion Sociale du Nord
Le Directeur Adjoint,

Jean-Philippe GUILLOTON



PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

**Avenant à la décision N° 68/2015
portant mesure temporaire de restriction de navigation**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur dans l'Ordre national du Mérite

Vu le code des transports et notamment son l'article A 4241-26;

Vu les articles L. 2132-7 et L.2132-8 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de navigation intérieure ;

Vu la circulaire interministérielle du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 août 2014 portant délégation de signature à M. Philippe LALART directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2014 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord ;

Vu la demande en date du 28 juillet 2015 de M. DOBBELAERE Thomas, de Métropole Européenne de Lille relative à la pérennisation du pont d'accès à la station de Marquette-lez-Lille sur le canal de la Marque ;

Vu l'avis favorable du directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France ;

DECIDE

Article 1 :

Les travaux du pont d'accès à la station de Marquette-lez-lille prévus du 20 au 22 juillet 2015 et du 27 au 28 juillet 2015 sur le canal de la Marque au PK 1.000 sur la commune de Marquette-lez-lille nécessitent une prolongation les 11 et 12 août 2015.

Article 2 : il y aura un arrêt de navigation sur la voie d'eau ci-dessus les 11 et 12 août 2015 de 14h à 18h.
En conséquence, les zones d'attentes sont situées :

- en amont : aval de l'écluse de Marcq-en-Baroeul pour la plaisance au PK 3.600
- en aval : sur le canal de la Deûle au PK 23.250

Article 3 :

L'activité définie en article 1 fait l'objet d'un plan de signalisation en application du point 4 de l'article A.4241-26 du Code des Transports avec validation par le gestionnaire de la voie d'eau. Le maître d'ouvrage a la charge d'assurer d'une part la surveillance de la mise en œuvre des dispositions prévues par le dit plan et d'autre part de sa maintenance pendant la durée des travaux.

Article 4 :

Les usagers de la voie d'eau sont tenus de respecter strictement la signalisation mise en place.

Article 5 :

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France, le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale, le chef des sapeurs pompiers, le maire de Marquette-lez-Lille, M. DOBBELAERE Thomas de Métropole Européenne de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et diffusée par voie d'avis à la batellerie.

Fait à Douai, le 05/08/2015

Pour le Préfet et par délégation,
le responsable du pôle navigation intérieure,



Jean-Marie Lestienne

Copies adressées à :

préfecture de Lille
SDIS 59
Mairie de Marquette-lez-Lille
Directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France
le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale
M. DOBBELAERE Thomas de Métropole Européenne de Lille

Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la mer, au littoral et à la navigation intérieure
Pôle navigation intérieure
123, rue de Roubaix - CS 20839 59508 Douai cedex
Tél : 03.27.94.55.60 – Fax : 03.27.94.55.69
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h00-11h30/14h00-16h00

**LE PREFET DE LA REGION NORD – PAS DE CALAIS
PREFET DU NORD
Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

**Arrêté portant fixation de l'indemnité à verser par
la Commune de HORDAIN à Monsieur Philippe MOINE
Professeur des écoles**

VU l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret 82-979 du 19 novembre 1982 modifié par le décret n° 91-794 du 16 août 1991 fixant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État ou des établissements publics de l'État,

VU la demande présentée par la commune de Hordain relative au paiement de l'indemnité due à M. Philippe MOINE, Professeur des écoles à l'école Suzanne Lanoy à Solesmes, employé en qualité de directeur du centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de Hordain du 4 au 27 juillet 2015,

VU l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2015 portant délégation de signature à M. Thierry HEGAY, sous-préfet de Cambrai, chargé des fonctions de Sous-préfet de Valenciennes par intérim,

VU l'autorisation délivrée à l'intéressé le 2 octobre 2014 par l'Inspection Académique,

SUR proposition de Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai, chargé des fonctions de Sous-préfet de Valenciennes par intérim,

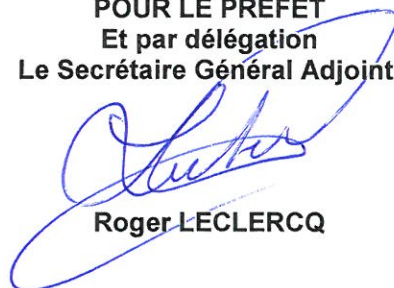
ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur le Maire de Hordain est autorisé à verser à M. Philippe MOINE, Professeur des écoles, employé en qualité de directeur au C.L.S.H du 4 au 27 juillet 2015, une rémunération sur la base de 30/30^{èmes} du 10^{ème} échelon de l'échelle 5 - IB 430- IM 380 soit un traitement brut de 1 759,51€.

ARTICLE 2 : Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes par intérim et Monsieur le Maire de Hordain sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Valenciennes, le 31 juillet 2015

**POUR LE PREFET
Et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint,**



Roger LECLERCQ